



Lettre d'information n°39
Services de l'agriculture et de l'environnement de la DDEA 77
11 décembre 2009

AGRICULTURE

**Aides
animales**

La France a choisi de soutenir les productions ovines et caprines structurellement fragiles en mettant en place, pour la campagne 2010, une nouvelle aide aux éleveurs d'ovins et de caprins, d'une enveloppe globale de 135 millions d'euros, au titre de la campagne 2010.

Éligibilité et dépôt des demandes : lire le [communiqué](#)

Aides aux ovins

Documents à télécharger :

- [Notice d'information](#)
- [Formulaire de demande](#)
- [Document de suivi](#)
- [Bordereau de déclaration de perte ou de localisation](#)

Aide aux caprins

Documents à télécharger :

- [Notice d'information](#)
- [Formulaire de demande](#)
- [Document de suivi](#)[Bordereau de perte ou de localisation](#)

**Crise
conjoncturelle**

Plan du Président de la République en faveur de l'agriculture

L'agriculture connaît d'importantes difficultés, et toutes ses filières sont touchées par une baisse de revenus. Aussi, pour répondre aux préoccupations légitimes de l'ensemble des agriculteurs, le Président de la République a proposé un plan d'urgence massif le 27 octobre à Poligny (Jura). Ce plan rassemble des outils qui s'adaptent aux difficultés particulières de chacun.

- Lire le [communiqué](#) qui présente les différentes mesures
- Téléchargez le [formulaire de demande](#) de prise en charge des cotisations sociales dues à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Téléchargez le [formulaire_de_demande_FAC](#)

Dispositif exceptionnel en faveur des entreprises en difficulté :

- [communiqué et formulaire de demande](#), document de la Direction Générale des Finances Publiques.



**Très chers abonnés, le directeur, M. Hervé DURAND
ainsi que l'ensemble des agents de la DDEA vous
souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.**





Direction départementale
de l'Équipement et de l'Agriculture
de Seine-et-Marne



N'oubliez pas de consulter le site Internet dans son ensemble :

<http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/>

DROITS D'ACCES ET RECTIFICATION

Non-diffusion des données : En aucun cas, les informations que vous nous communiquez lors de votre inscription à cette liste ne seront utilisées à d'autres fins. Modification et suppression des données : En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit envoyez un message au responsable de la liste de diffusion :

webmestre.ddea-77@equipement-agriculture.gouv.fr

Vous avez changé d'adresse électronique ou vous souhaitez vous désabonner : vous pouvez annuler votre inscription actuelle et indiquer votre nouvelle adresse à :

webmestre.ddea-77@equipement-agriculture.gouv.fr